

**Session extraordinaire du Conseil municipal
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
tenue le vendredi 30 avril 2020, à 14h45
par appel conférence en raison de la COVID-19**

Sont présents :	M. le Maire	Guy Charbonneau
	Mmes les Conseillères	Véronique Baril Julie Boivin Isabelle Hardy
	M. les Conseillers	Pierre Berthiaume Denys Gagnon Keven Renière
	Le directeur général	Alain Cassista
	La greffière	Geneviève Lazure
	La trésorière	Sylvie Poitras
	La secrétaire de direction	Isabelle Dagenais

2020-04-30 - 156

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 14 h 45 par Monsieur Guy Charbonneau, maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2020-04-30 - 157

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume, appuyé par Madame la Conseillère Véronique Baril et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire avec l'ajout de deux (2) lots au point numéro 7 (résolution 2020-04-162);

ADOPTÉ

2020-04-30 - 158

Adjudication de soumission

Programme d'entretien 2020 des terrains de soccer/football, du terrain de baseball et du parc des familles

Attendu que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a demandé des soumissions par voie d'invitations pour le programme d'entretien 2020 des terrains de soccer/football, du terrain de baseball et du parc des familles;

Attendu que la Ville a reçu les soumissions ci-après mentionnées, à savoir :

Soumissionnaires	Montant de la soumission Incluant les taxes
Pelouse Santé inc.	13 751,01 \$
Techniparc (9032-2454 Québec inc.) (non-conforme)	14 939,85 \$
Multi-Surfaces - F. Giguère inc.	20 898,23 \$

2020-04-30 - 158

(suite)

Attendu que l'offre ci-haut provenant de Pelouse Santé inc. s'avère conforme et la plus avantageuse;

Il est proposé par Madame la Conseillère Julie Boivin appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

Que le programme d'entretien 2020 des terrains de soccer/football, du terrain de baseball et du parc des familles soit confié à Pelouse Santé inc. considérant que son offre, au montant de 13 751,01 \$ incluant les taxes, s'avère conforme et la plus avantageuse;

ADOPTÉ

2020-04-30 - 159

***Adjudication de soumission
Travaux de pavage et couches de correction - Année 2020***

Attendu que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a demandé des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de pavage et couches de corrections pour l'année 2020;

Attendu que la Ville a reçu les soumissions ci-après mentionnées, à savoir :

Soumissionnaires	Coût total
Pavage E. Perreault inc.	115 546,74\$
Pavages Chartrand inc.	127 056,76\$
LEGD inc.	134 749,78\$
Pavage des Moulins inc.	139 292,22\$
Constructions Anor (1992) inc.	140 712,15\$
Pavage Multipro inc.	141 050,41\$
Eurovia Québec Construction inc.	148 956,55\$
Uniroc Construction inc.	186 833,00\$
Les Entrepreneurs Bucaro inc. (non conforme)	222 292,67\$
Excavation J.P.M. 2012 inc.	225 095,53\$

Attendu que l'offre ci-haut provenant de Pavage E. Perreault inc. s'avère conforme et la plus avantageuse;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Keven Renière appuyé par Monsieur le Conseiller Denys Gagnon et résolu à l'unanimité :

Que le contrat pour les travaux de pavage et couches de correction pour l'année 2020 soit confié à Pavage E. Perreault inc. et ce, considérant que son offre au montant de 115 546,74\$ incluant les taxes, s'avère conforme et la plus avantageuse;

ADOPTÉ

2020-04-30 - 160

***Engagement de personnel
Directrice adjointe des travaux publics, techniques et de l'environnement***

Attendu le départ de Monsieur Olivier Hogue, directeur adjoint des travaux publics, techniques et de l'environnement;

Attendu l'offre d'emploi qui est parue dans les divers sites internet et les réseaux sociaux;

Attendu les recommandations du comité de sélection;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume appuyé par Madame la Conseillère Julie Boivin et résolu à l'unanimité :

2020-04-30 - 160

(suite)

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines retienne les services de Madame Joëlle Brassard, pour le poste de directeur adjoint aux travaux publics, techniques et de l'environnement à temps plein, et ce, selon les conditions de travail prévues à la codification des conditions de travail des employés cadres de la ville;

Que l'entrée en fonction de Madame Joëlle Brassard, à titre de directrice adjointe des travaux publics, techniques et de l'environnement, ait lieu au début juin;

ADOPTÉ

2020-04-30 - 161

Engagement de personnel

Coordonnatrice des ressources humaines, matérielles et informatiques

Attendu que le poste de coordonnatrice des ressources humaines, matérielles et informatiques est vacant et doit être comblé puisque Madame Martine Normand a décidé de relever de nouveaux défis à titre d'ajointe administrative au sein du Service des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire

Attendu qu'une offre d'emploi a été publiée dans divers médias sociaux et sites internet;

Attendu que plus de trentaine de candidats ont postulé pour ce poste et que trois (3) candidats ont été rencontrés par le comité de sélection;

Attendu les recommandations du comité de sélection;

Il est proposé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy appuyé par Madame la Conseillère Véronique Baril et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines retienne les services de Madame Jennyfer Simoneau, pour occuper le poste de coordonnatrice des ressources humaines, matérielles et informatiques, à temps plein, et ce, selon les conditions de travail prévues à la convention collective des employés municipaux de la ville;

Que son entrée en fonction ait lieu le 25 mai 2020;

ADOPTÉ

2020-04-30 - 162

Mandat à nos procureurs

Expropriation pour acquisition une partie des lots 2 537 588, 2 080 598, 5 651 175 et 6 329 351 pour le déplacement du cours d'eau Charbonneau

Attendu que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines désire déplacer le cours d'eau Charbonneau pour le rendre conforme;

Attendu que des discussions ont eu lieu entre les procureurs de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et entre les procureurs du propriétaire des lots 2 537 588, 2 080 598, 5 651 175 et 6 329 351 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

Attendu que les parties n'en sont pas parvenues à une entente, pour l'acquisition de la partie des lots 2 537 588, 2 080 598, 5 651 175 et 6 329 351;

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denys Gagnon appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume et résolu à l'unanimité :

2020-04-30 - 162

(suite)

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines soit autorisée à entreprendre les procédures d'expropriation pour l'acquisition d'une partie des lots 2 537 588, 2 080 598, 5 651 175 et 6 329 351 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne;

Que la firme Dufresne Hébert Comeau soit mandatée pour entreprendre les procédures requises afin de donner plein effet à la présente résolution;

Que le maire ou la mairesse suppléante et la greffière ou la greffière adjointe soient autorisés à signer les documents requis, le cas échéant;

ADOPTÉ

2020-04-30 - 163

Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité :

De clôturer la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

Guy Charbonneau, maire

Geneviève Lazure, greffière